

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

AUTORITE AERONAUTIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

DSA.COA.PRO.0113

Version 01

TYPE DE DOCUMENT : PROCEDURE

NOM DU DOCUMENT : VALIDATION D'UN CERTIFICAT DE NAVIGABILITE
ETRANGER

PROCESSUS : SUPERVISER LA SECURITE DE L'AVIATION CIVILE AU
CAMEROUN

PILOTE PROCESSUS : DIRECTEUR DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

CONFIDENTIALITE PUBLIQUE

Ce document est la propriété de l'Autorité Aéronautique.
Toute communication ou reproduction est interdite sans autorisation préalable.
Tous droits réservés



PROCEDURE
**VALIDATION D'UN CERTIFICAT DE NAVIGABILITE
ETRANGER**

REALISATION
DSA/PRO/0113
VERSION 01
03/06/2021

1. EVOLUTION DU DOCUMENT

CREATION DU DOC.	
DATE DE CREATION	03/06/2021
DATE D'EFFECTIVITE	Dès approbation

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS				
INDICE MODIF.		DATE		MOTIF(S) DE LA MODIFICATION
Edition	Révis°	Issue	Effectivité	
01	00	03/06/2021	Dès signature	Création initiale



PROCEDURE
**VALIDATION D'UN CERTIFICAT DE NAVIGABILITE
ETRANGER**

REALISATION
DSA/PRO/0113
VERSION 01
03/06/2021

2. LISTE DE DIFFUSION

DETENTEUR (pour action)			
Code	Direction/Départ./Service concerné	Mode de diffusion *	
		P	N
01	Directeur de la Sécurité Aérienne	X	X
02	Sous-Directeur des Opérations et de la Navigabilité	X	X
03	Secrétariat Direction de la Sécurité Aérienne	X	X
04	Service de la Navigabilité et Maintenance des Aéronefs	X	X
05	Les Inspecteurs Navigabilité	X	X

(*) **P** = papier **N** = Numérique

DETENTEUR (pour information)			
Code	Direction/Départ./Service concerné	Mode de diffusion *	
		P	N
06	Secrétariat Directeur Général		X
07	Secrétariat Directeur Général Adjoint		X
08	Service Courrier Liaison		X
09	Service Qualité		X
10	Audit interne		



PROCEDURE
**VALIDATION D'UN CERTIFICAT DE NAVIGABILITE
ETRANGER**

REALISATION
DSA/PRO/0113
VERSION 01
03/06/2021

3. SOMMAIRE

1. EVOLUTION DU DOCUMENT.....	2
2. LISTE DE DIFFUSION.....	3
3. SOMMAIRE.....	4
4. OBJET.....	5
5. DOMAINE D'APPLICATION.....	5
6. VALIDITE.....	5
7. SYSTEME DE REFERENCE.....	5
8. DEFINITIONS / ABREVIATIONS.....	5
Définitions.....	5
Abréviations.....	5
9. ROLES ET RESPONSABILITES.....	6
10. PRESENTATION SYNTHETIQUE DE LA PROCEDURE.....	6
11. DESCRIPTION DE LA PROCEDURE.....	7
11.1. Demande de validation de CDN étranger.....	7
11.2. Etude de la demande.....	7
11.3. Visite de l'aéronef.....	8
11.4. Conclusion de l'étude de la demande.....	8
12. DUREE ET MAINTIEN DE LA VALIDITE.....	8
13. LOGIGRAMME DE LA PROCEDURE DE VALIDATION DE CDN.....	9
14. MODELE DE VALIDATION DE CERTIFICAT DE NAVIGABILITE.....	10



PROCEDURE
**VALIDATION D'UN CERTIFICAT DE NAVIGABILITE
ETRANGER**

REALISATION
DSA/PRO/0113
VERSION 01
03/06/2021

4. OBJET

Cette procédure décrit l'ensemble des étapes à suivre pour la validation d'un Certificat de Navigabilité étranger.

5. DOMAINE D'APPLICATION

La présente procédure s'applique aux aéronefs détenant un Certificat de Navigabilité délivré par un Etat contractant et qui sont en instance d'être immatriculés au Cameroun.

6. VALIDITE

- Début Validité : à compter de la date d'approbation
- Durée validité : jusqu'à sa prochaine revue (motivée)

7. SYSTEME DE REFERENCE

- La Convention relative à l'aviation civile internationale ;
- Annexe 8 à la Convention relative à l'aviation civile internationale – Navigabilité des aéronefs ;
- Loi N° 2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;
- Décret N° 2019/174 du 09 avril 2019 portant réorganisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;
- Arrêté N° 0221 A/MINT du 04 juin 2013 relatif à la navigabilité des aéronefs civils ;
- Circulaire N° 098/CCAA/DNA/SDNV du 05 septembre 2002 relative à la certification individuelle des aéronefs ;
- Doc 9760 AN/967 Manuel de Navigabilité.

8. DEFINITIONS / ABREVIATIONS

DEFINITIONS

Validation (d'un certificat de navigabilité) : Mesure prise par la CCAA, au lieu de délivrer un nouveau certificat de navigabilité, elle reconnaît à un certificat délivré par un autre Etat contractant la valeur d'un certificat délivré par ses soins.

ABREVIATIONS

AD/CN	Airworthiness Directive/Consigne de navigabilité
CCAA	Cameroon Civil Aviation Authority
CDN	Certificat de Navigabilité
DG	Directeur Général
DGA	Directeur Général Adjoint
DSA	Direction de la Sécurité Aérienne
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
SDON	Sous-direction des Opérations et de la Navigabilité
SNMA	Service de la Navigabilité et Maintenance des Aéronefs
SCL	Service Courrier et Liaison



PROCEDURE
VALIDATION D'UN CERTIFICAT DE NAVIGABILITE
ETRANGER

REALISATION
DSA/PRO/0113
VERSION 01
03/06/2021

9. ROLES ET RESPONSABILITES

ACTEURS	RÔLES/RESPONSABILITÉS
Agent NMA	- Initie ou étudie un dossier de demande de validation de CDN et fait des propositions au Chef Service NMA.
Inspecteurs Navigabilité	- Effectue l'inspection ; - Valide tous les enregistrements de l'inspection ; - Signe le rapport de l'inspection.
Chef de Service NMA	- Reçoit le dossier de demande de validation de CDN ; - Transmet aux agents NMA pour action, vérifie opérationnellement leurs propositions et transmet au SDON ; - Vérifie opérationnellement et transmet le rapport d'inspection au SDON.
SDON	- Reçoit le dossier de demande de validation de CDN et le transmet au Service NMA ; - Valide les propositions du Service NMA ; - Valide et transmet le rapport d'inspection au DSA.
DSA	- Reçoit le dossier de demande de validation de CDN et le transmet au SDON ; - Valide les propositions du Service NMA transmises par le SDON ; - Valide et transmet le rapport d'inspection au DG.
DG	- Entérine les choix et propositions faits en aval ; - Signe la validation de CDN étranger.

10. PRESENTATION SYNTHETIQUE DE LA PROCEDURE

<p>Eléments d'entrée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demande de validation de CDN étranger ; - Renseigner le formulaire de demande de certificat de validation de CDN étranger ; - Documents exigés par le formulaire de demande de validation de CDN étranger. 	<p>Eléments de sortie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Validation de CDN étranger.
<p>Exigences Règlements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêté N° 0221 A/MINT du 04 juin 2013 relatif à la navigabilité des aéronefs civils ; - Circulaire N° 098/CCAA/DNA/SDNV du 05 septembre 2002 relative à la certification individuelle des aéronefs. 	<p>Indicateurs de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réactivité du demandeur ; - Délai d'exécution.
<p>Ressources humaines</p> <p>Au mois un cadre du Service NMA et/ou un inspecteur navigabilité.</p>	<p>Matériels/Equipements</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ordinateurs ; - Imprimantes /Photocopieuses ; - Scanners.
<p>Procédures associées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune. 	<p>Enregistrements</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demande de validation de CDN dûment renseignée par le propriétaire ;



PROCEDURE
**VALIDATION D'UN CERTIFICAT DE NAVIGABILITE
ETRANGER**

REALISATION
DSA/PRO/0113
VERSION 01
03/06/2021

	<ul style="list-style-type: none">- Note d'initiation d'une validation proposée par le service NMA ;- Dossier accompagnant la demande ;- Copie de la validation du CDN étranger.
--	--

11. DESCRIPTION DE LA PROCEDURE

11.1. Demande de validation de CDN étranger

La demande de validation doit être faite au moins quatre-vingt-dix jours (90) jours avant la fin de validité du CDN étranger.

Le demandeur doit soumettre le formulaire de demande de délivrance/ renouvellement du CDN **DSA.AIR.FORM.001** renseigné, accompagné des documents listés au point 3. dudit formulaire.

11.2. Etude de la demande

Après la réception de la demande, l'agent NMA procède à une évaluation sommaire de la demande pour vérifier la complétude et l'acceptabilité de la demande.

Dans le cas où le dossier présente des insuffisances ou des erreurs, la CCAA notifie les non-conformités au postulant en vue de la mise en œuvre d'actions correctives. La demande est rejetée si toutefois le demandeur ne peut apporter les actions correctives nécessaires dans un délai raisonnable.

Lorsque la demande est jugée acceptable, l'agent NMA procède à l'étude approfondie du dossier. A ce titre, il :

- vérifie si le formulaire de demande est correctement renseigné ;
- vérifie si l'Etat contractant, ayant délivré le CDN, a notifié des différences de sa réglementation par rapport à l'annexe 08 et les évaluer le cas échéant ;
- vérifie si l'Etat contractant, ayant délivré le CDN, a un niveau de conformité OACI (EI) supérieur ou égal à celui du Cameroun: score global et score en navigabilité ; cependant, si le score de l'Etat contractant est inférieur à celui du Cameroun, une validation du CDN est toujours envisageable si l'exploitant démontre de manière satisfaisante l'aptitude au vol de l'aéronef concerné. Toutefois, le score en navigabilité de l'Etat contractant ne doit pas être inférieur à 20 % par rapport à celui du Cameroun ;
- vérifie si l'OACI n'a pas notifié de Problème Grave de Sécurité concernant l'Etat contractant ayant délivré le CDN et les évaluer le cas échéant ;
- vérifie éventuellement l'authenticité du CDN (auprès de l'Autorité de l'Etat contractant qui l'a délivré) ;
- vérifie si l'aéronef est à jour de toutes les consignes de navigabilité applicables à l'aéronef. Toute consigne de navigabilité non appliquée conformément aux instructions de la CCAA ou de l'Etat de conception interdit la validation de CDN étranger ;
- vérifie si l'aéronef est à jour des butées des pièces à vie limite/potentiel ; et



PROCEDURE
**VALIDATION D'UN CERTIFICAT DE NAVIGABILITE
ETRANGER**

REALISATION
DSA/PRO/0113
VERSION 01
03/06/2021

- vérifie, par échantillonnage ou en totalité, si l'aéronef est à jour de son programme de maintenance.

11.3. Visite de l'aéronef

Les inspecteurs de la CCAA effectuent une inspection de l'aéronef et vérifient si ce dernier est équipé conformément à la partie pertinente du règlement relatif à l'exploitation technique des aéronefs, selon le type d'exploitation envisagée (transport commercial, aviation générale, travail aérien).

11.4. Conclusion de l'étude de la demande

A l'issue des travaux de validation de CDN, un avis est émis par les inspecteurs.

En cas d'avis défavorable, une lettre de notification est envoyée au demandeur pour mettre en œuvre des actions correctrices.

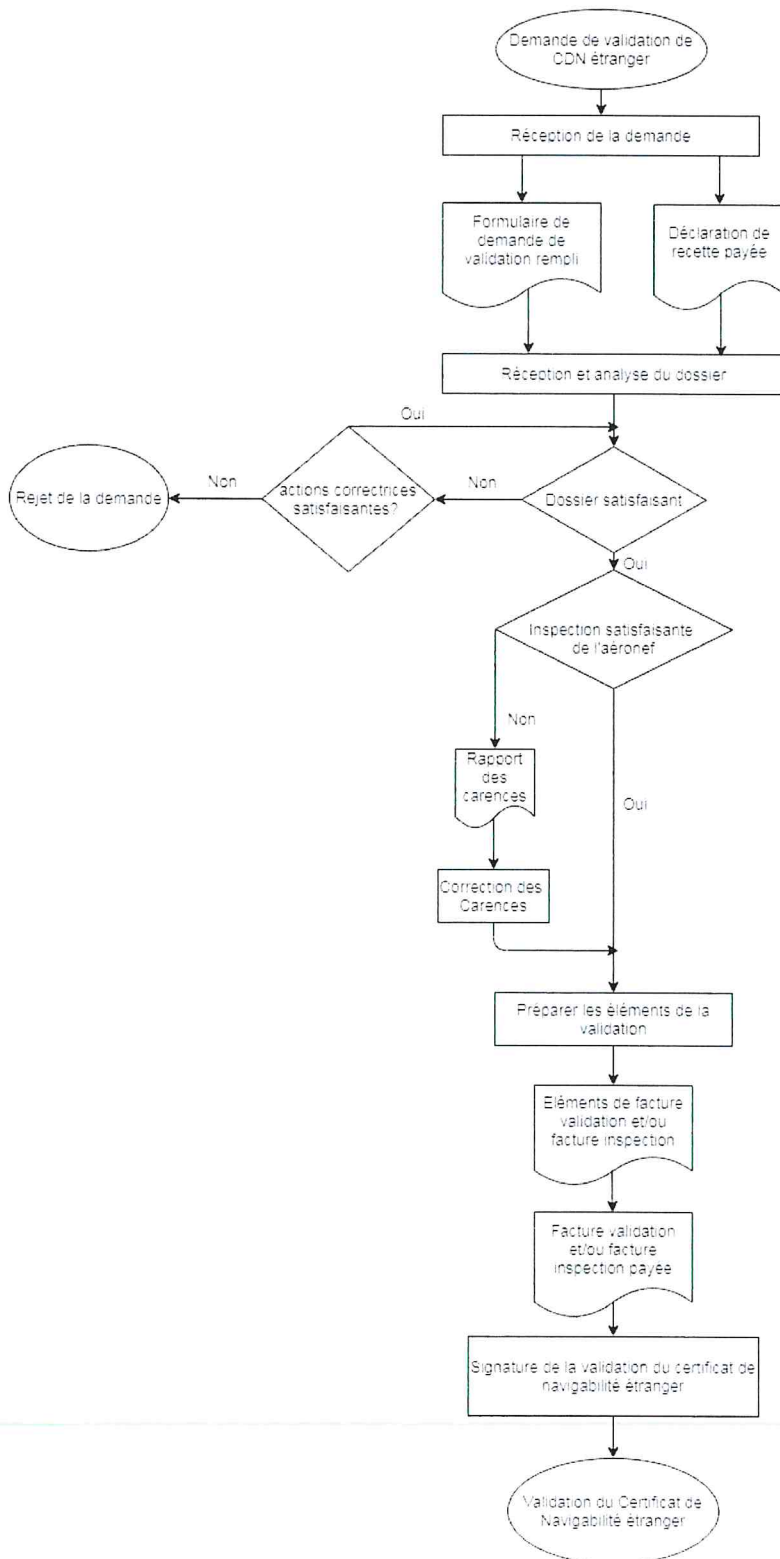
En cas d'avis favorable, la validation du CDN étranger est délivrée et une lettre est adressée au demandeur.

12. DUREE ET MAINTIEN DE LA VALIDITE

La durée de validité de la validation de CDN est au maximum égale à celle du CDN étranger et ne peut excéder douze (12) mois. La validation de CDN reste valable sous réserve :

- du respect des exigences du règlement relatif à la navigabilité des aéronefs civils ;
- de la conformité de l'aéronef à sa conception de type approuvée ;
- de la validité du certificat de type de l'aéronef ;
- du respect des exigences de maintien de la navigabilité ;
- de la conformité de l'entretien de l'aéronef au programme de maintenance.

13. LOGIGRAMME DE LA PROCEDURE DE VALIDATION DE CDN



Qui	Où	Quand	Comment
Propriétaire de l'aéronef ou exploitant	CCAA	Moment voulu	Lettre d'intention et remplissage du formulaire
DSA SNMA	CCAA	Quand la demande est faite	Vérification et dépôt au courrier
DSA SNMA	CCAA	Après réception de la demande	Formulaire et déclaration de recette sur papier
DSA SNMA	CCAA	Dès réception du dossier	Etude technique du dossier
Propriétaire de l'aéronef	Choix au propriétaire	Choix au propriétaire	selon la capacité de l'exploitant à satisfaire le dossier de demande
Au moins 2 experts CCAA	De commun accord entre le propriétaire et les inspecteurs	Quand l'inspection est programmée	Visite technique de l'aéronef
Au moins 2 experts CCAA	Chez l'exploitant	Après réception l'inspection	Rapport écrit
Exploitant	A l'endroit où se trouve l'aéronef	Après réception du rapport de l'inspection	Selon le plan de résolution des carences
SNMA	Dans le registre des immatriculations	Après correction des carences	Préparation de la note, la lettre et du projet de validation de CDN étranger
SNMA	CCAA	Après préparation du dossier de validation de CDN étranger	Sur papier
Exploitant de l'aéronef	Caisse CCAA ou Agent Comptable CCAA	Dès réception de la facture	Espèce, chèque ou virement
DG ou délégation DSA	CCAA	A la fin du traitement du dossier, et après présentation au DG	Validation de CDN étranger Lettre de transmission
Propriétaire de l'aéronef	CCAA	Fin du traitement du dossier	Lettre de validation du CDN étranger



PROCEDURE
**VALIDATION D'UN CERTIFICAT DE NAVIGABILITE
 ETRANGER**

REALISATION
 DSA/PRO/0113
 VERSION 01
 03/06/2021

14. MODELE DE VALIDATION DE CERTIFICAT DE NAVIGABILITE

<p>REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix - Travail - Patrie</p> <p>-----</p> <p>AUTORITE AERONAUTIQUE</p> <p>-----</p>		<p>REPUBLIC OF CAMEROON Peace - Work - Fatherland</p> <p>-----</p> <p>CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY</p> <p>-----</p>	
<p>VALIDATION DU CERTIFICAT DE NAVIGABILITE (VALIDATION OF AIRWORTHINESS CERTIFICATE)</p> <p>CMR/VCDN-XXXXX</p>			
<p>En application des dispositions de l'Arrêté N° 00221A/MINT du 04 juin 2013 relatif à la navigabilité des aéronefs civils, le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) valide par la présente, le certificat de navigabilité de référence « référence du CDN » délivré par la « nom de l'autorité émettrice » à l'aéronef :</p> <p>Pursuant to the provisions of the Ministerial Order N° 00221A/MINT of 4th June 2013 relating to the airworthiness of civil aircraft, the Director General of the Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) hereby validates the certificate with reference "reference of the CofA" issued by the "name of the issuing authority" to the aircraft:</p>			
<table border="1" style="width: 80%; margin: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;"> <p style="text-align: center;">TYPE (Type)</p> <p style="text-align: center;">CONSTRUCTEUR (Manufacturer)</p> <p style="text-align: center;">NUMERO DE SERIE (Serial Number)</p> <p style="text-align: center;">IMMATRICULATION (Registration)</p> <p style="text-align: center;">CATEGORIES ET/OU EXPLOITATION (Categories and/or Operations)</p> <p style="text-align: center;">DELIVRE LE (Issued the)</p> </td> </tr> </table>			<p style="text-align: center;">TYPE (Type)</p> <p style="text-align: center;">CONSTRUCTEUR (Manufacturer)</p> <p style="text-align: center;">NUMERO DE SERIE (Serial Number)</p> <p style="text-align: center;">IMMATRICULATION (Registration)</p> <p style="text-align: center;">CATEGORIES ET/OU EXPLOITATION (Categories and/or Operations)</p> <p style="text-align: center;">DELIVRE LE (Issued the)</p>
<p style="text-align: center;">TYPE (Type)</p> <p style="text-align: center;">CONSTRUCTEUR (Manufacturer)</p> <p style="text-align: center;">NUMERO DE SERIE (Serial Number)</p> <p style="text-align: center;">IMMATRICULATION (Registration)</p> <p style="text-align: center;">CATEGORIES ET/OU EXPLOITATION (Categories and/or Operations)</p> <p style="text-align: center;">DELIVRE LE (Issued the)</p>			
<p>En conséquence, l'aéronef susvisé est jugé navigable au Cameroun dans les limites fixées par son certificat sus-référencé.</p> <p>Consequently, the above mentioned aircraft is evaluated airworthy in Cameroon within the limits set by its above-referenced certificate.</p> <p>A moins d'un retrait, d'une suspension ou d'une révocation par la « nom de l'autorité émettrice », la présente validation reste valide jusqu'au « date à insérer ».</p> <p>This validation, unless cancelled, suspended, or revoked by the "name of the issuing authority", shall continue in effect until "insert the date".</p>			
<p>Date de délivrance : Date of Issue</p>	<p>Le Directeur Général The Director General</p>		
<p><small>B.P. 01/Box 0968 Yaoundé - Tél./Phone : 017 222 33 31/ 222 33 92 - Fax : 017 222 33 11/01 - Email : ccaa@ccaa.cm - Site web : http://www.ccaa.cm</small></p>			